

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
15 mars 2019
Français
Original : anglais

**Lettres identiques datées du 14 mars 2019, adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité
par le Représentant permanent d'Israël
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Par la présente lettre, j'appelle votre attention sur un tir de deux roquettes sur Tel-Aviv à partir de la bande de Gaza ce soir.

Le Hamas et le Jihad islamique, deux organisations terroristes palestiniennes soutenues par l'Iran, détiennent le type de roquettes tirées sur Tel-Aviv, à savoir le missile Fajr 5 de fabrication iranienne et le M-75, produit localement, qui a une portée de 75 kilomètres. Les terroristes qui ont tiré ces roquettes à forte charge explosive sur la zone la plus peuplée d'Israël l'ont fait en se cachant parmi les civils palestiniens de Gaza et en utilisant ces derniers comme boucliers humains. Il s'agit là d'un double crime de guerre.

Si les circonstances de cette attaque n'ont pas encore été toutes élucidées et continuent d'être examinées par les Forces de défense israéliennes, il est clair que le Hamas, organisation dont le caractère terroriste est internationalement reconnu et qui est l'autorité de fait dans la bande de Gaza, en porte la responsabilité directe.

Israël prendra toutes les mesures nécessaires pour se protéger et protéger ses citoyens des actes de terrorisme palestinien incessants. Aucune organisation terroriste ne sera épargnée. Aucune nation confrontée à ce déferlement quotidien d'attaques terroristes n'hésiterait à agir pour garantir la sûreté et la sécurité de sa population. Il n'en va pas autrement d'Israël.

Je demande au Conseil de sécurité de condamner sans équivoque cette attaque terroriste. De telles attaques menacent clairement la stabilité et la sécurité de notre région, et le Conseil doit considérer le Hamas, qui en porte la responsabilité, comme organisation terroriste.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Danny **Danon**

